

L'an deux mil quinze, le neuf avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d' Urzy dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Huguette JUDAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 avril 2015

Présents : M. CHALENCON, Mme THILLIER, M. GOBET Daniel, Mme AUDUGE, Mme FIZAILNE, M. LEGRAND, M. AUXIETRE, Mme SABY, M. BONNEAU, M. REGNAULT, M. DEVIENNE, Mme LABALTE, Mme LE PAPE, M. RIGAUD, Mme CRISTO, M GOBET Jean-Marie

Absents excusés qui donnent procuration :

Mme PIGELET qui donne procuration à M. CHALENCON
Mme MANZI qui donne procuration à Mme CRISTO

Nombre de membres :

Présents : 17

En exercice : 19

Votants : 19

Monsieur BONNEAU a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte rendu de la séance du 17 mars 2015
- 2) Rapport des Commissions
- 3) Compte Administratif 2014 Budget Commune
- 4) Affectation des résultats Budget Commune
- 5) Compte Administratif 2014 Budget Assainissement
- 6) Affectation des résultats Budget Assainissement
- 7) Comptes de gestion du comptable public
- 8) Adoption des tableaux d'amortissements budget commune
- 9) Adoption des tableaux d'amortissements budget assainissement
- 10) Vote des Taux des Taxes Directes Locales
- 11) Budget Primitif 2015 Commune
- 12) Tarif de l'assainissement 2015
- 13) Budget Primitif 2015 assainissement
- 14) Demande de subvention exceptionnelle du Centre Social Intercommunal pour achat d'un minibus
- 15) Informations diverses

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 17 MARS 2015

Le compte rendu de la séance du 17 mars 2015 est adopté à l'unanimité.

2) RAPPORT DES COMMISSIONS

Commission

Travaux/Finances/Urbanisme

Du mercredi 18 mars 2015

Présents : Mesdames Judas, Thillier, Saby, Messieurs Chalencon, Bonneau, Devienne, Legrand, Regnault et Rigaud

Absente : Madame Manzi

Participe également à la réunion : Madame Audugé

Rapporteur de la commission : Madame Thillier

Divers documents financiers (Compte administratif, budget primitif, tableau des 4 taxes et des demandes de subventions) sont distribués aux conseillers présents. M. Rigaud indique que n'ayant pas eu ces documents avant la réunion pour les examiner, il ne souhaite pas participer à cette commission et quitte la salle.

Subventions

Plusieurs demandes de subventions ont été examinées par les différentes commissions (sport, animations municipales, école, sociale). Elles ont été présentées à la commission finances qui a émis un avis favorable sur les propositions.

La commission a également émis un avis favorable pour l'octroi des subventions suivantes :

- Société de chasse « la faisane »	300 euros
- Société de pêche « le brochet »	300 euros
- Prévention routière	110 euros
- Amicale des pompiers	90 euros
- Resto du cœur	200 euros
- Anar	200 euros
- Amis de la bibliothèque	230 euros
- Amis du vieux Guérigny	30 euros

Le tableau récapitulant les demandes de toutes les subventions et les propositions des différentes commissions sera annexé à ce compte rendu.

- **Subvention exceptionnelle au centre social intercommunal** : pour l'achat d'un véhicule de neuf places afin de transporter les enfants pour les Nouvelles Activités Périscolaires et le centre de loisirs le mercredi. Pour le financement, la CAF participe à hauteur de 80% de la somme, le crédit agricole qui s'était engagé à verser 5 000 euros ne donne plus que 1 000 euros. L'autofinancement du CSI est de 1 500 euros.

Pour finaliser ce projet d'achat, il manque 2 500 euros qui pourraient être financés par les communes concernées. Le CSI a proposé la répartition suivante :

- SIRP de Balleray/ Saint Martin d'Heuille : 555 euros

- Parigny-les-vaux : 680 euros
- Urzy : 1 265 euros

En raison de l'intérêt du projet et pour ne pas perdre les 80 % de financement de la CAF, la commission a émis un avis favorable à la demande de participation sous la forme d'une subvention exceptionnelle.

ASSOCIATIONS DIVERSES	subventions 2012	Subventions 2013	Subventions 2014	Subventions demandées en 2015	Propositions des commissions
ACL	200,00 €	200,00 €	250,00 €	300,00 €	300,00 €
comité jumelage URZY/ OSTRÁ VETĚRE	500,00 €	500,00 €	500,00 €	1 500,00 €	500,00 €
comité jumelage URZY/KAMP-BORNHOFEN	500,00 €	500,00 €	500,00 €	1 000,00 €	500,00 €
mélodie guitare	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €
ASGU	8 600,00 €	8 600,00 €	8 700,00 €	8 900,00 €	8 800,00 €
comité des fêtes	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
société chasse " la faisane"	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
société de pêche " le brochet"	300,00 €	300,00 €	300,00 €	350,00 €	300,00 €
amicale des anciens combattants	100,00 €	120,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
prévention routière	100,00 €	100,00 €	110,00 €		110,00 €
amicale des pompiers	90,00 €	90,00 €	90,00 €		90,00 €
JGSN prix de la municipalité		850,00 €	850,00 €		850,00 €
restos du cœur	200,00 €	200,00 €	200,00 €		200,00 €
ANAR	200,00 €	200,00 €	200,00 €		200,00 €
amis de la bibliothèque	230,00 €	230,00 €	230,00 €		230,00 €
amis du vieux guérigny	30,00 €	30,00 €	30,00 €		30,00 €
coopérative maternelle	227,00 €	229,30 €	232,00 €		234,00 €
coopérative élémentaire	395,00 €	399,00 €	403,00 €		407,00 €
USEP	200,00 €	200,00 €			
ADAPEI la ronde de feuilles	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €
association présence nivernaise	100,00 €	100,00 €	100,00 €		100,00 €
Championnat départemental cycliste	200,00 €				
H.O.C.	150,00 €	150,00 €	150,00 €		
ACTU		50,00 €	50,00 €	100,00 €	
Maison Familiale Rurale			30,00 €		
Cercle Ferroviaire Nivernais			50,00 €		
CANTONAD' Guérignoises		450,00 €			
TOTAL	16 572,00 €	17 748,30 €	17 325,00 €	16 500,00 €	17 201,00 €

Compte administratif 2014/budget primitif 2015

Le compte administratif 2014 et le budget primitif de la commune ont été examinés et seront présentés lors du conseil municipal du 9 avril 2015.

Les 4 taxes

Le tableau des taux d'imposition des taxes locales 2015 a été présenté aux membres de la commission.

Il apparaît un produit total de 770 621 euros. Pour mémoire, le produit total en 2014 était de 761 911 euros soit une augmentation de 8 710 euros.

La commission propose de ne pas augmenter les taux d'impositions communaux pour 2015.

Assainissement 2015

La commission propose d'augmenter le m3 d'eau assaini de 0.05 centimes. Le m3 assaini serait pour 2015 de 1.55 euro (pour mémoire tarif 2014 : 1.50 euro).

COMMISSION ENVIRONNEMENT

DU 04 AVRIL 2015

La commission environnement s'est réunie le 04 avril 2015 en présence de Mmes Huguette JUDAS, Bernadette PIGELET, de MM Michel AUXIETRE, Gilles DEVIENNE, Daniel

GOBET, Daniel CHALENCON et Patrick REGNAULT.

Absent excusé : René BONNEAU

Rapporteur : Patrick REGNAULT

La commission environnement s'est réunie à 9H00 pour finaliser l'organisation de la première opération "Nettoyage de Printemps" des 25 et 26 avril 2015. Cette opération se déroulera sur les deux jours, uniquement de 9 heures à 12 heures. Elle aura pour cible principale les sites du Champaul (ancienne décharge) et de l'Impasse des Tailles. Deux autres endroits sont identifiés si le nettoyage des deux premiers sites est effectué sur une matinée, à savoir : la route du Bourg (en direction de l'église), les alentours des lotissements proches des écoles et le stade.

M. Jean-Pierre LEGRAND aura pour mission la conduite du camion de la commune et d'assurer la collecte et le transport des déchets soit à la déchetterie de Sichamps le samedi, soit dans l'enceinte des services techniques (contact sera pris avec le SYCTEVOM pour mener à bien cette mission).

Les élus volontaires sont MM AUXIETRE, GOBET Daniel, CHALENCON, REGNAULT, DEVIENNE et Mme PIGELET (le samedi seulement pour cette dernière). Mme JUDAS sera également présente.

MM CHALENCON et DEVIENNE seront responsables du site du Champaul, Mme PIGELET et M. AUXIETRE de celui de l'Impasse des Tailles.

Les bénévoles devront se munir de bonnes chaussures ou bottes, d'un gilet fluo obligatoire et éventuellement d'un seau.

Les autres fournitures (gants caoutchoutés, panneaux de signalisation, sacs à gravats, jerricans d'eau) seront fournis par la mairie.

Certains élus apporteront brouettes (Michel Auxière, Daniel Chalencon, Daniel Gobet) et pioches piémontaises.

La presse locale sera invitée à cette première opération effectuée sur notre commune. Des photos seront faites par les élus présents pour le prochain magazine municipal et le site internet.

Le rendez-vous pour les participants est fixé à 8 H 45 sur le parking de la mairie.

Des bulletins d'inscription invitant la population à participer à cette opération seront distribués dans les boîtes à lettres de la commune par les élus.

Un moment convivial sera organisé ultérieurement en présence de toutes les personnes qui nous auront apporté leur soutien et un petit cadeau sera remis aux enfants (clés USB contenant un fichier pédagogique en rapport avec l'opération effectuée ou petites loupes pour naturalistes...) qui auront accompagné leurs parents.

La participation de nombreux élus est souhaitée.

La réunion s'est terminée à 10h15.

3) COMPTE ADMINISTRATIF 2014 BUDGET COMMUNE

Madame Judas laisse la Présidence à Madame Thillier qui présente le Compte Administratif :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES 2014	1 340 527€20
RECETTES 2014	1 429 801€44
Résultat de l'exercice	+ 89 274€24
+ Excédent reporté de 2013	47 439€58
Excédent global de fonctionnement à affecter	136 713€82

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES 2014	132 386€17
RECETTES 2014	284 455€67
Résultat de l'exercice	+ 152 069€50
Déficit reporté de 2013	144 883€97
Solde d'exécution cumulé d'investissement	+ 7 185€53

Restes à réaliser 2014

Dépenses :	66 022€00
Recettes	10 713€00
Total :	55 309€00

Besoin de financement : 55 309€00 – 7 185€53 = 48 123€47

Vote : 14 pour

4 conseillers ne souhaitent pas participer au vote et quittent la salle

4) AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal,

- Après avoir pris connaissance du compte administratif de l'exercice budgétaire 2014
- Statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2013,
- Constatant que le compte administratif présente
 - Un excédent de fonctionnement cumulé de 136 713€82
 - Un excédent d'investissement cumulé de 7 185€53
 - Un besoin de financement de 48 123€47

Décide d'affecter le résultat comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT	€
Compte 002 fonctionnement recettes	88 590€35
Compte 001 investissement recettes	7 185€53
Compte 1068	48 123€47

Vote : 15 pour

4 conseillers ne souhaitent pas participer au vote et quittent la salle

6) COMPTE ADMINISTRATIF 2014 SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Madame Judas laisse la Présidence à Madame Thillier qui présente le Compte Administratif :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES 2014	112 246€32
RECETTES 2014	128 512€74
Résultat de l'exercice	+ 16 266€42
+ déficit reporté de 2013	6 394€37
Excédent global de fonctionnement à affecter	+ 9 872€05

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES 2014	33 669€80
RECETTES 2014	37 448€18
Résultat de l'exercice	+ 3 778€38
Excédent reporté de 2013	75 762€24
Solde d'exécution cumulé d'investissement	+ 79 540€62

Vote : 14 pour

4 conseillers ne souhaitent pas participer au vote et quittent la salle

6) AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal,

- Après avoir pris connaissance du compte administratif de l'exercice budgétaire 2014
- Statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2013,
- Constatant que le compte administratif présente
 - Un excédent de fonctionnement cumulé de 9 872€82
 - Un excédent d'investissement cumulé de 79 540€62
 - Un besoin de financement de 48 123€47

Décide d'affecter le résultat comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT	€
Compte 002 fonctionnement recettes	9 872€82
Compte 001 investissement recettes	79 540€62

Vote : 15 pour

4 conseillers ne souhaitent pas participer au vote et quittent la salle

7) COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL

Sous la Présidence de Madame Huguette JUDAS Maire, le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion du Receveur Municipal dont les résultats sont identiques aux comptes administratifs de la Commune et du service public d'assainissement.

Vote : 15 pour

4 conseillers ne souhaitent pas participer au vote et quittent la salle

8) ADOPTION DES TABLEAUX D'AMORTISSEMENTS BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal adopte les tableaux d'amortissements qui seront annexés à la présente délibération.

COMMUNE D'URZY									
AMORTISSEMENTS TECHNIQUES 2015									
Compte	N°	Date acquis	Durée	Valeur d'acquisition	Cumul amort fin 2014	Dotation 2015	cumul amort fin 2015	Résiduel	désignation
2182	N337	2005	5	35 341,80	35 341,80		35 341,80	0	Camion nissan
2182	N410	2010	5	27 866,79	22 293,40	5 573,39	27 866,79	0	Camion mitshubishi
2182		2011	5	12 350	7 410	2 470	9880	2 470	LOGAN
2182		2013	5	57 408	11 481,60	11 481,60	22 963,20	34 444,80	TRACTEUR JOHN DEERE
Total 2182				132 966,59	76 526,80	19 524,99	96 051,79	36 974,80	
2183	N325	2005	3	1 500,00	1 500,00	0	1 500,00	0	3 ordinateurs compaq presar
2183	N326	2005	3	540,00	540,00		540,00	0	1 ordinateur compaq presar
2183		2013	3	1129,02	376,34	376,34	752,68	376,34	ORDINATEUR PORTABLE
2183		2013	3	985,50	328,50	328,50	657,00	328,50	ORDINATEUR DELL SECRETARIAT GENERAL
2183		2015	3	638	0	212,66	212,66	425,34	ORDINATEUR BIBLIOTHEQUE
Total	2183			4 792,52	2744,84	917,50	3662,34	1130,18	
2158	N360	2006	5	31 597,72	31 597,72		31 597,72	0	Tracteur CASEIH
2158		2011	5	47 361,60	28 416,96	9472,32	37 889,28	9 472,32	Tracteur CASEIH
2158		2015	5	10 200	0	2040	2040	8160	Tracteur Iseki
Total	2158			89 159,32	60 014,68	11 512,32	71527	17 632,32	
TOTAL GENERAL						31 954,81			

Vote : 15 pour
4 abstentions

9) ADOPTION DES TABLEAUX D'AMORTISSEMENTS BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les tableaux d'amortissements qui seront annexés à la présente délibération.

10) °VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter en 2015 le taux des taxes directes locales et adopte à l'unanimité le tableau ci-dessous.

Taxes	Bases d'imposition Effectives 2014	Bases Prévisionnelles 2015	Taux fixés 2015	Produit attendu
Taxe d'habitation	2 184 762	2 217 000	22.84	506 363
Taxe foncière sur propriétés bâties	1 433 087	1 456 000	14.40	209 664
Taxe foncière sur propriétés non bâties	60 340	60 700	68.09	41 331
CFE	57 659	62 800	21.12	13 263
Total				770 621

Adopté à l'unanimité.

11) BUDGET PRIMITIF 2015 COMMUNE

Après l'avoir étudié chapitre par chapitre et programme par programme, le Conseil Municipal adopte ce budget qui s'équilibre de la façon suivante :

Section de fonctionnement :

Recettes : 1 449 331

Dépenses : 1 449 331

Section d'investissement :

Recettes : 468 966

Dépenses 468 966

Vote :

15 pour

3 abstentions

1 contre

12) TARIF DE L'ASSAINISSEMENT ANNEE 2015

Madame le Maire propose d'appliquer le tarif suivant pour l'assainissement :

- Assainissement m³ consommé : 1.55 € le m³

Adopté à l'unanimité

13) BUDGET PRIMITIF 2015 SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Après l'avoir étudié chapitre par chapitre et programme par programme, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ce budget qui s'équilibre de la façon suivante :

Section d'exploitation :

Recettes : 135 173

Dépenses : 135 173

Section d'investissement :

Recettes : 167 022

Dépenses : 167 022

14) DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DU CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL POUR ACHAT D'UN MINIBUS

Madame Le Maire présente au Conseil Municipal une demande de subvention exceptionnelle du Centre Social Intercommunal de Guérigny concernant l'achat d'un second minibus.

En effet depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, des familles ne peuvent plus assurer le transport des enfants le mercredi à 11h30 pour se rendre à l'accueil de loisirs du mercredi après-midi à Guérigny. C'est donc le CSI qui se charge de faire les trajets mais au vu de l'augmentation du nombre d'enfants, ils sont dans l'obligation d'effectuer deux voir trois circuits entre Balleray, Saint Martin d'Heuille, Urzy et Parigny les Vaux. Tous ces trajets, amputent le temps des repas ou de repos des enfants. Un second mini bus viendrait résoudre ce problème de temps.

Le financement par la CAF à hauteur de 80% est acté, par contre suite au désengagement du Crédit Agricole, il manque 4000€ pour finaliser cet achat.

Ces 4000€ seraient répartis au prorata comme suit :

Participation du CSI :	1500€
Participation commune de Parigny les Vaux	680€
Participation commune d'Urzy	1265€
Participation SIRP Balleray/St Martin d'Heuille	555€

Monsieur Gobet Jean-Marie demande une suspension de séance à 20h33 et quitte la salle avec Monsieur Rigaud et Madame Cristo, ils reviennent dans la salle à 20h35.

Madame Judas demande une suspension de séance à 20h35 et quitte la salle avec Messieurs CHALENCON, GOBET Daniel, LEGRAND, AUXIETRE, BONNEAU, REGNAULT, DEVIENNE, Mesdames THILLIER, FIZAILNE, SABY, LABALTE, LE PAPE retour dans la salle à 20h45.

4 conseillers municipaux membres du Conseil d'Administration du CSI (Mesdames JUDAS, AUDUGE, THILLIER et Monsieur GOBET Daniel) sortent de la salle et ne prennent pas part au vote.

Monsieur GOBET Jean-Marie demande que soit indiqué dans le compte rendu que certains élus regrettent que cet achat soit motivé essentiellement par les temps d'activités périscolaires, alors qu'en fait, il servira à toutes les activités du CSI et des participants. De ce fait, une subvention de la municipalité de Guérigny aurait dû être sollicitée.

Après étude et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'octroyer cette subvention exceptionnelle au CSI uniquement si le CSI, la Commune de Parigny les Vaux et le SIRP de Balleray/Saint Martin d'Heuille participent également.

Vote : 15 pour

15) INFORMATIONS DIVERSES

DATES A RETENIR

- ❖ 12 avril : Ronde de Feuilles
- ❖ 12 avril : Cérémonie du maquis à la Fontaine du Bois
- ❖ 19 avril : Course Cycliste Prix de la Municipalité
- ❖ 17 au 20 avril : exposition de peintures « Vagabondages » Salle du Conseil
- ❖ 25/26 avril : nettoyage de printemps
- ❖ 9 mai : tournoi Romain Gerbeau
- ❖ 23 mai : tournoi football U9 à Poiseux
- ❖ 07 juin : tournoi Marc Pisoni à Guérigny

DIVERS

❖ Madame Le Maire rappelle que lors du Conseil Municipal du 17 mars 2015, il a été créé la commission municipale d'urbanisme chargée de la révision du POS. Les membres de cette commission étaient Mme JUDAS, M. CHALENCON, M. BONNEAU, M. DEVIENNE, M. RIGAUD. Puis elle informe les conseillers que Monsieur RIGAUD lui a fait parvenir un courrier en date du 20 mars 2015 dans lequel, il stipule qu'il ne souhaite plus faire partie de cette commission.

❖ M. RIGAUD attire l'attention de Monsieur GOBET Daniel sur le fait d'être vigilant lors de l'arrachage des arbustes sur le pourtour du terrain de football car si des gradins en béton sont installés l'eau de pluie risque de ruisseler sur la main courante.

Il l'alerte aussi quant au projet de goudronnage des allées du cimetière et indique qu'il serait préférable de mettre du gravillon. Il lui est répondu que cela ne faciliterait pas le déplacement des personnes à mobilité réduite en fauteuil roulant. Dans l'hypothèse de mettre du gravillon prévoir de mettre des pavés autobloquants. Monsieur DEVIENNE en profite pour indiquer qu'il a assisté l'après-midi à une démonstration de désherbage avec un appareil vapeur à sec.

❖ M. RIGAUD alerte aussi les conseillers municipaux sur un dépôt d'ordures route du Pont Saint Ours près de la ferme de Monsieur ELOY.

❖ M. RIGAUD demande à Mme AUDUGE, adjointe aux écoles si elle a été informée de difficultés rencontrées avec une enseignante. Il lui a été précisé qu'effectivement la municipalité a été alertée de ces difficultés et que l'enseignante n'est plus en poste à Urzy.

❖ M. AUXIETRE signale que la vitesse des automobilistes aux abords des écoles est toujours excessive.

❖ M. BONNEAU demande si les collectivités locales pourront être également éligibles aux aides attribuées dans la loi Macron aux entreprises en fonction de leurs investissements. Il lui est répondu que seules les entreprises sont concernées.

Séance levée à 21h07

Mme JUDAS

M. CHALENCON

Mme THILLIER

M.GOBET D.

Mme AUDUGE

Mme FIZAILNE

M. LEGRAND

M. AUXIETRE

Mme SABY

M. BONNEAU

M. REGNAULT

M. DEVIENNE

Mme LABALTE

Mme LE PAPE

M. RIGAUD

Mme CRISTO

M. GOBET JM.